

Section de la Bibliothèque nationale

Lors de la réunion du 13 mai, R. Pierrot a tout d'abord présenté à nos collègues un compte rendu du Congrès de Montpellier et du Colloque sur la lecture publique à Nice.

Puis, Mme Honoré a exposé l'état présent de l'automatisation de la *Bibliographie de la France* pour la partie « Livres » et les difficultés qui subsistent encore. Mlle Lambert a présenté, ensuite, les travaux en cours (groupe de travail InterMarc(S), élaboration du Manuel d'utilisation...) pour l'automatisation du supplément des Publications en série.

La discussion fut animée et devant les nombreuses questions qui se posent encore quant aux incidences de l'automatisation sur les fichiers et les catalogues de la Bibliothèque nationale (sortie des index, volumes cumulatifs, distribution des fiches...) il a été décidé de consacrer une nouvelle réunion à ce thème dans le calendrier 75/76 de la section.

La 2^e réunion du trimestre a regroupé au Muséum la section Bibliothèque nationale et le groupe Paris (cf. Activités du groupe Paris dans le même bulletin).

Enfin, le lundi 10 mars une dizaine de bibliothécaires de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque publique d'information s'étaient rendus à Bruxelles sur l'invitation de leurs collègues de la Bibliothèque royale Albert 1^{er}. Il nous a semblé intéressant de donner un compte rendu détaillé de cette visite aussi agréable qu'instructive.

VISITE DE LA BIBLIOTHEQUE ROYALE ALBERT 1^{er} A BRUXELLES

Créé en 1837, cet établissement est à la fois bibliothèque nationale et bibliothèque centrale scientifique.

En tant que bibliothèque nationale, il a pour tâche d'acquérir, de cataloguer et conserver tous les livres belges — manuscrits ou imprimés — aidé en cela par la loi du 8 avril 1965, instituant le Dépôt légal.

En tant que bibliothèque scientifique, il s'efforce de réunir un choix aussi encyclopédique que possible des principales publications étrangères de valeur scientifique. Il participe aussi à la recherche scientifique fondamentale, grâce aux travaux effectués dans chacune de ses sections : Réserve précieuse, Cartes et plans, Musique, Estampes, Manuscrits, Monnaies et médailles, selon une organisation très proche de celle de la rue de Richelieu.

Accueillis par Mlle Jacobs, conservateur, les bibliothécaires français ont pu admirer les cabinets de donation — reconstitution fidèle des cabinets de travail de quelques éminents donateurs : E. Verhaeren, M. de Ghelderode, Solvay... et le Musée du livre où sont réunis des manuscrits et imprimés offrant un panorama de l'histoire du livre.

Puis les invités de la Bibliothèque Albert 1^{er} ont visité la salle de conférences, avec cabines de traduction simultanée et cabine de projection, la salle de lecture des cartes et plans, celle des manuscrits et de la Réserve précieuse, la salle des catalogues, dans laquelle Mlle Jacobs a expliqué comment s'effectue l'accueil du public, comment s'établissent les liaisons avec les magasins pour la communication des ouvrages aux lecteurs et quels catalogues sont à la disposition de ces lecteurs : catalogue alphabétique des auteurs-titres d'anonymes, catalogue alphabétique des titres d'œuvres littéraires — postérieures à 1960 — et catalogue alphabétique par matières ; ce dernier se compose de deux parties : la première, en français, qui répertorie en outre les œuvres littéraires et la seconde, en français et néerlandais qui prend les ouvrages publiés depuis 1960.

En fin de matinée, le « Dépôt légal » a accueilli les visiteurs. Ce service comprend tous les ouvrages reçus par dépôt légal, les publications éditées en Belgique ou à l'étranger par des auteurs belges. La loi du 8 avril 1965 n'exige le dépôt que d'un seul exemplaire ; elle porte aussi sur les périodiques, les cartes, les partitions imprimées, mais exclut les estampes et les micro-éditions. Ce service a sa propre salle de lecture et ses catalogues, indépendants de ceux de la bibliothèque générale. Les ouvrages sont exclus du prêt à l'extérieur et ne sont consultés que pour des études précises.

La vocation essentielle de cette section consiste en la réalisation de la *Bibliographie de Belgique*, qui recense chaque année environ 5 000 ouvrages. Depuis 1974 et l'application de la description bibliographique normalisée, la *Bibliographie de Belgique* est en voie d'automatisation, selon le format MARC. Tous les deux mois sera publiée une liste très simple, fournissant une description abrégée (auteur, titre, éditeur, date, prix, collection, ISBN) des ouvrages entrés dans le mois, établie à partir de bordereaux sommaires. La bibliographie elle-même sera effectuée ultérieurement à partir d'une bande très complète — utilisée pour les échanges internationaux — réalisée grâce aux bordereaux sommaires complétés.

Puis les « Acquisitions » ont reçu les bibliothécaires français. Ce service achète les ouvrages sélectionnés, reçoit les dons, gère les échanges, tous destinés à la Bibliothèque générale (environ 60.000 titres de monographies et périodiques). Son responsable insiste sur les cardex des périodiques étrangers (15.000 titres) et belges, les fichiers des collections, publications internationales, congrès belges et internationaux. Les thèses sont acquises et cataloguées par les soins de ce service.

La matinée s'est terminée par la visite du service des catalogues. L'attention des visiteurs s'est spécialement portée sur le catalogue analytique, mis en chantier depuis 1960 et auquel travaillent 6 personnes bilingues (français-néerlandais), responsables chacune d'un ou plusieurs domaines : linguistique et littérature ; chimie, biologie, etc... ; droit et sciences commerciales ; philosophie, enseignement, pédagogie, religion ; ethnologie, préhistoire, archéologie, histoire de l'art, théâtre, numismatique ; histoire. 18.000 titres sont traités chaque année.

A 13 heures, M. de Vries qui dirige la Bibliothèque royale, depuis le départ de M. Liebaers, a accueilli ses collègues français avec une chaleureuse cordialité. Un déjeuner raffiné a permis à ceux-ci de prendre contact avec plusieurs collaborateurs de M. de Vries et d'échanger, en toute sympathie, quelques réflexions sur la profession et les établissements représentés.

L'après-midi a été consacrée à une visite assez rapide du Centre national de la documentation scientifique et technique situé dans les bâtiments de la Bibliothèque royale. Ce centre est au service de tous les chercheurs et pour satisfaire leurs besoins, il recherche toutes les informations les plus inaccessibles, élabore l'inventaire permanent des publications scientifiques belges, diffuse les résultats de congrès nationaux et internationaux. Pour améliorer ces services, un système de recherche documentaire — GOLEM — est en cours de réalisation. Ce système permet d'interroger directement, grâce à un thésaurus de mots-clés, des fichiers magnétiques, dans lesquels sont regroupés un certain nombre de données ou informations. Une expérience a été effectuée devant les visiteurs français, dont le résultat leur a paru particulièrement intéressant. Les questions ont été nombreuses et chacun aurait souhaité pouvoir s'attarder davantage.

En fin d'après-midi, après avoir exprimé leur vif désir de recevoir prochainement à Paris une délégation des bibliothécaires de la Bibliothèque royale les bibliothécaires parisiens ont dû regagner leur capitale, très sensibles à l'accueil de leurs collègues belges et intéressés par les différentes réalisations de la Bibliothèque Albert 1^{er}.